

COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION LOIRE-ATLANTIQUE**Avenirs Plot n°3 / 2023**

Compétition réservée: Filles : 2012 à 2016 Garçons : 2011 à 2016	44220 COUERON Piscine Baptiste Lefèvre Bd Paul Langevin	Piscine: 25 m x 4 couloirs
--	--	--------------------------------------

Dimanche 2 Avril 2023

Proposition sur www.extranat.fr : du Lundi 20/03/2023 au Lundi 27/03/2023 à 23h59		Tarif : 3,50 € par engagement / relais 4,00 €	Programme Animation
Département: Qualificative	Région: Animation	Inter région: Animation	Nationale: Animation



- Si le club n'a pas engagé sur EXTRANAT avant la fermeture, les engagements ne seront pas pris en compte.
- Restriction possible : Selon Directive administrative ou sanitaire (Pass, Protocole, % FMI,....), les conditions d'engagements et d'organisation peuvent être modifiées
- Huis Clos : Si nécessaire ou imposé

Règlements :

1) Accès direct à la compétition : Les nageur(euse)s de 11 ans et plus (né(e)s en 2012 et avant), titulaires d'une licence compétition, peuvent accéder librement aux compétitions sans disposer obligatoirement au préalable des 3 tests de l'ENF actuel.

2) Test sécuritaire préalable à l'accès à la compétition : Les nageur(euse)s de 10 ans et moins (nées en 2013 et après) doivent préalablement disposer, à minima, du Sauv'nage avant d'accéder à la compétition

Chaque nageur devra prendre une Licence FFN Compétition

Contexte de Modification globale du Plot 3 du 02/04/2023 :

Suite à la parution sur le site de la ligue PDL, le 27 février dernier, de la fiche technique "COUPE DE LA LIGUE DES DEPARTEMENTS AVENIRS", le CDN 44 a acté, lors de son comité directeur du Jeudi 09 mars 2023, de présenter des équipes à cette compétition. La conséquence est qu'il faut donner la possibilité aux nageurs et nageuses de la catégorie "Avenirs" de réaliser les épreuves supports de notre sélection.

Cf la fiche de synthèse "Rassemblement Avenirs du 14 Mai 2023 / Sélection "Coupe de la Ligue PDL du 18 Juin"

Ainsi le programme initialement prévu en corrélation avec le Plot n°2 du 05 mars dernier, doit être abandonné pour l'instant.

Engagements sur 4 épreuves individuelles maximum par nageur. Limitation à 180 nageur(euse)s

Relais : le relais 4 x 50m 4 Nages est mixte libre, c'est-à-dire minimum 1 nageur de chaque sexe par relais (soit 1 F + 3 G ou 2 F + 2 G ou 3 F + 1 G). Interdiction de relais unisexe. Relais 2 clubs ou plus : Engagements sur place, à la chambre d'appel, avant le début des épreuves de la réunion d'après-midi,

Récompenses :

- Classement au temps, 1 médaille aux 3 premiers sur chaque épreuve, par catégorie (Avenirs 1, Avenirs 2, Avenirs 3).

- Filles : Avenirs 3 = 2012, Avenirs 2 = 2013, Avenirs 1 = 2014 et après. Garçons : Avenirs 3 = 2011, Avenirs 2 = 2012, Avenirs 1 = 2013 et après,

Officiels :

- de 3 à 5 nageurs : au moins 1 officiel ; de 6 à 9 nageurs : au moins 2 officiels ; de 10 à 14 nageurs : au moins 3 officiels ; de 15 à 20 nageurs : au moins 4 officiels ; pour 21 nageurs et plus : au moins 5 officiels,

PROGRAMME:

Ouverture des portes

Début des épreuves

Dimanche matin		Dimanche après-midi	
08 H 15		13 H 45	
09 H 30		14 H 45	
100 m 4 Nages	D / M	50 m Papillon	D / M
Pause, cérémonie protocolaire		50 m Dos	D / M
50 m Nage Libre	D / M	Pause, cérémonie protocolaire	
Cérémonie protocolaire		50 m Brasse	D / M
		Pause, cérémonie protocolaire	
		4 x 50 m 4 Nages	Mixte



Maison des Sports
44 rue R. ROLLAND - Bat C
BP 90312 - 44103 NANTES CEDEX 04
Tél : 02 28 06 22 77
cdn44natation@gmail.com

